

4 - BUDGET DU PROJET

FAITES BIEN APPARAÎTRE :

- Les différentes dépenses et recettes
- Le total des dépenses et recettes

DÉSIGNATION	DÉPENSES
Transports	
Alimentation	
Hébergement	
Activités	
Formation	
Communication	
Location	
Matériels	
Personnel	
Technique	
TOTAL :	

DÉSIGNATION	RECETTES
Fonds propres	
Dons	
Appel à projet	
Mission locale	
Conseil Régional	
Conseil Départemental	
CAF	
Commune (Projet J)	
Pôle emploi	
Autres :	
TOTAL :	

SIGNATURE DU RESPONSABLE ET DES PARTICIPANTS ET DU RESPONSABLE LÉGAL SI BESOIN

DOCUMENTS A FOURNIR IMPÉRATIVEMENT LORS DU DEPOT DE VOTRE PROJET :

- Dossier de demande ci-joint, dûment rempli et signé (un dossier par projet)
- Autorisation parentale pour les mineurs
- Justificatif de domicile : Quittance de loyer, factures (EDF, etc.)
- Un RIB au nom du jeune (porteur du projet)
- Une lettre de motivation
- Une facture
- Un certificat de scolarité pour les étudiants (si le projet concerne les études)
- Une copie de la pièce d'identité
- Convention Dispositif Projet Jeune



AIDES & PROJET JEUNES

VOUS AVEZ UNE IDÉE DE PROJET ?

ÉTUDE ?
FORMATION ?
INSERTION ?

L'équipe du Point Information Jeunesse vous accompagne tout au long de vos démarches pour finaliser votre projet.

PARTIE RÉSERVÉE AU SMJ

Projet :..... Porteur :.....
Date de dépôt :..... Date de commission :.....

Pour réaliser votre projet, il vous faudra :

Du temps

Pour le mettre en forme, le préparer et le réaliser

De la détermination et de la motivation :

Pour faire face aux imprévus que vous risquez de rencontrer

De la rigueur :

Pour vous organiser et participer à un entretien oral avec un jury

Point Information Jeunesse : 01 43 86 39 11

9 rue de la Marne - 94190 Villeneuve-Saint-Georges
pij@villeneuve-saint-georges.fr



PRÉSENTATION DU PROJET

PARTIE RÉSERVÉE AU JEUNE - IDENTITÉ

Intitulé du projet :

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone : Email :

Date de naissance : Âge :

Situation : ☐ Étudiant ☐ Salarié ☐ Sans emploi

PARTIE RÉSERVÉE AU RESPONSABLE LÉGAL SI ENFANT MINEUR

Nom : Prénom :

Adresse (si différente):

Téléphone :

1 - PRÉSENTATION DU PROJET

☐ Activité nouvelle..... ☐ Reconstitution ou poursuite du projet ⁽¹⁾ :

Où se déroule votre projet ville(s), quartier(s), itinérant(s) :

Durée du projet, nombres de jours :

Date de démarrage : Date d'achèvement :

2 - DESCRIPTION DU PROJET

Nature du projet :

Objectifs :

Quel type de bénévolat pourriez-vous proposer au sein de votre commune :

Ex : Participation à des événements organisés par la ville, effectuer son stage pratique BAFA au sein de la commune, partager son expérience ou son parcours avec d'autres jeunes, participation à l'accompagnement scolaire dans les MPT...

Disponibilité pour effectuer les heures de bénévolat :

AIDES COMPLÉMENTAIRES POUVANT ÊTRE SOLLICITÉES PAR LES PARTENAIRES CI-DESSOUS :

AIDES FINANCIÈRES POUR LE BAFA :

La CAF du Val-de-Marne peut prendre en charge une partie des frais de formation sous la forme de deux aides complémentaires à l'aide nationale, dans la limite des frais engagés.

Ces aides locales peuvent être attribuées sans conditions de ressources à tout stagiaire val-de-marnais âgé de 16 à 25 ans révolus, ressortissant d'un régime autre qu'agricole.

Les demandes doivent être adressées à la CAF à l'aide de formulaires à compléter, dans un délai de 3 mois maximum suivant chaque formation (générale et approfondissement ou qualification).

Session de formation générale : vous devez vous engager à effectuer la formation complète dans les 30 mois prévus à la réglementation.

Montant de l'aide locale : 600€

Télécharger les formulaires :

<https://www.caf.fr/allocataires/caf-du-val-de-marne/offre-de-service/vie-personnelle/l-aide-au-bafa>

Session d'approfondissement ou de qualification :

Montant de l'aide locale : 300€

Montant de l'aide nationale : 200€

À noter : il n'y a pas de limite d'âge pour bénéficier de l'aide nationale.

AIDE AU PERMIS DE CONDUIRE

Des dispositifs d'aides au permis peuvent être également sollicités auprès d'organismes institutionnels.

Renseignements : Mission locale : 1 bis rue Pasteur, 94190 Villeneuve-Saint-Georges / Tel : 01.45.10.91.30

France Travail : 2 rue Henri Janin, 94190 Villeneuve-Saint-Georges

APPEL À PROJET DU CONSEIL RÉGIONAL D'ÎLE-DE-FRANCE

La Région lance des appels à projets tout au long de l'année dont l'objectif est de soutenir, d'accompagner et de valoriser les projets dans les domaines de : l'Enseignement, formation, recherche, scolarité ou de la Mobilité internationale.

Rendez-vous sur : <https://www.iledefrance.fr/aides-regionales-appels-projets>